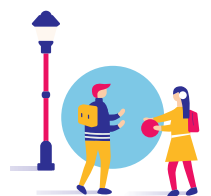


LE DÉPARTEMENT AGIT



- **Il accompagne** les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, les familles lorsqu'elles rencontrent des difficultés à une période de leur vie.



- **Il construit** les routes, les collèges. Il aide les communes et les groupements de communes : l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine est concerné.



- **Il soutient** la culture, le sport, l'environnement, l'agriculture et le tourisme.

Janvier 2021 - D-PSH-0719-001 - Studio graphique du Département d'Ille-et-Vilaine - Crédit photo : Franck Hamon

Le Département encourage la **transition écologique**



Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.



Département d'Ille-et-Vilaine

- Service offre, accompagnement et ressources des établissements et services pour personnes âgées ou en situation de handicap
Tél : 02 99 02 37 15

- Service agriculture, eau et transitions
Tél : 02 99 02 20 32

1, avenue de la Préfecture
CS 24218 • 35042 Rennes CEDEX

www.ille-et-vilaine.fr

Alimentation responsable et maîtrise énergétique dans les établissements qui accueillent les personnes âgées ou en situation de handicap



L'énergie, le gaspillage alimentaire et l'alimentation sont autant de sujets qui peuvent faire l'objet d'échanges, de réflexions et de soutien par les services du Département d'Ille-et-Vilaine au titre des démarches de développement durable.

Le Département propose et finance en totalité 3 prestations :

• **Diagnostic et plan d'actions sur le gaspillage alimentaire**

Questionnaire, études du volume des déchets, audit du fonctionnement de la cuisine, analyse des coûts, élaboration d'un plan d'action concerté et accompagnement de la mise en œuvre de ces actions.

Prestataire : Au goût du jour (*Organisme de formation, d'accompagnement et de sensibilisation sur les différentes thématiques liées à l'alimentation*)

• **Sensibilisation au gaspillage alimentaire**

Organisation d'ateliers en mode participatif en adéquation avec le projet d'établissement.

Prestataire : La Feuille d'Érable (*Entreprise d'insertion spécialisée dans la filière du recyclage et de la récupération, disposant de services d'accompagnement dans la réalisation de formations et d'animations dans une démarche globale d'économie circulaire auprès de différents publics*).

Pour mémoire, Il est conseillé de se rapprocher de l'Agence de la transition écologique et/ou des Syndicats Mixtes Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) de votre territoire pour connaître les modalités de tri à la source et les filières de valorisation adaptées.

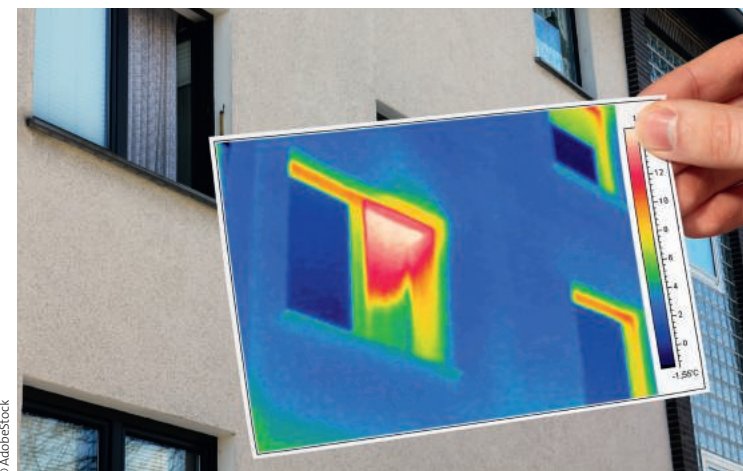
• **Accompagnement sur la maîtrise énergétique et la consommation d'eau**

Le bilan énergétique vise à :

- analyser la consommation d'eau et d'énergie (chauffage, électricité, eau chaude sanitaire) de l'établissement,
- réaliser un état des lieux techniques du bâti (éclairage, chauffage, ventilation, enveloppe thermique...),
- proposer des actions d'améliorations (relamping, calorifugeage, optimisation du chauffage, isolation du vide sanitaire...).

Ensuite, un conseil peut être apporté sur les sujets suivants (non exhaustifs) : liste des entreprises locales et qualifiées pour la réalisation de devis, analyse des devis, identification des aides financières mobilisables pour chaque action...

L'objectif est d'apporter une aide à la décision neutre et gratuite et de faciliter le passage à l'acte avec des opérations efficaces.



© AdobeStock

Vos contacts au Département d'Ille-et-Vilaine - Service agriculture, eau et transitions :

Alimentation responsable

- Thierry Moran, 02 99 02 43 47, thierry.moran@ille-et-vilaine.fr
- Isabelle Maillard, 02 99 02 33 74, isabelle.maillard@ille-et-vilaine.fr
- Sandrine Aubin-Pinchon, 02 99 02 20 40, sandrine.aubin-pinchon@ille-et-vilaine.fr

Conseil énergie

- Bastien Legavre, 02 99 02 34 47, bastien.legavre@ille-et-vilaine.fr